

Actualités sur...

... l'intégration et la ville

Bulletin d'information diffusé par l'Observatoire Régional de l'Intégration et de la Ville
ORIV Alsace

VIE DE L'ASSOCIATION

PERSPECTIVES

Assemblée générale de l'ORIV

L'ORIV tiendra son **Assemblée Générale le 16 avril à compter de 18h30** au Conseil Général du Bas-Rhin - **Strasbourg** (Place du Quartier Blanc). Nous comptons sur votre présence !

Rencontre de l'ORIV : « Ecole, terrain miné »

En présence de **Carole DIAMANT**, Professeur de philosophie, Auteur de l'ouvrage « Ecole, terrain miné » - **mardi 31 Mars 2009 - 18h15 - Strasbourg - Maison des Associations** (1a Place des Orphelins - 6700 Strasbourg)

L'école, garante de l'idéal démocratique, est un lieu privilégié de transmission des valeurs républicaines reposant sur les principes d'égalité, d'universalisme et sur la figure d'un citoyen « abstrait », considéré en dehors de ses appartenances particulières qu'elles soient religieuses, culturelles... Or, l'école, comme la société dans son ensemble, est de plus en plus traversée par l'affirmation d'appartenances et d'identités multiples. Au sein de l'école, ce malaise grandissant peut se traduire par la montée des tensions dites « communautaires », par des insultes lancées dans les couloirs, par l'impossibilité pour les professeurs à aborder certains sujets en classe... Quelle posture le professeur peut-il développer, pris en tenaille entre, d'une part, la multiplication des revendications à la différence, le silence parfois teinté de méfiance de la part des élèves sur certains enseignements, et d'autre part, le silence désarmé de l'institution scolaire et sa réponse universaliste ? Comment les représentations de l'altérité et de la diversité se déploient-elles dans la société et au sein de l'école ? Comment comprendre et expliquer les mécanismes qui guident la construction de l'identité chez des enfants et des adolescents ? Comme l'évoque Carole DIAMANT, « *ces nouveaux élèves, si semblables aux précédents, mais qui évoquent confusément d'autres points d'ancrage, une altérité insaisissable, sont difficiles à cerner. Ils semblent en suspens entre deux univers, entre deux cultures, entre deux temps* ».

A partir de son quotidien de professeur de philosophie dans un lycée de banlieue, Carole Diamant analyse les difficultés de tous ordres auxquelles les enseignants peuvent être confrontés. Mais elle ne s'arrête pas à ces constats. Elle revient sur les possibilités offertes au professeur de « fabriquer sa classe » et d'enseigner, c'est-à-dire de transmettre en instaurant une relation de confiance, dans un environnement où les origines, réelles ou supposées, des élèves sont de plus en plus diverses. Dans cette perspective, elle s'est impliquée dans la mise en place de la première convention entre l'Institut d'Études Politiques et des établissements classés en ZEP (Zones d'éducation prioritaire), projet qui « *permet de rétablir une véritable égalité des chances* » et d'ouvrir une brèche dans un système scolaire trop souvent tenté par la reproduction des élites.

Carole DIAMANT abordera ces différentes questions à partir de son expérience et des analyses développées dans son livre « Ecole, terrain miné » (Editions Liana Levi, 2005, 121 p.). Son intervention sera suivie d'un débat.

Actualités

■ Parution des actes du colloque « 40 ans de présence turque en Alsace »

L'ORIV avait organisé en partenariat avec des universitaires (Samim AKGÖNÜL et Stéphane de TAPIA), l'ASTTU et l'ASTI, les 26 et 27 novembre 2004, un Colloque sur « 40 ans de présence turque en Alsace : Constats et évolutions ». La production des actes a pris beaucoup de temps. Finalement ce travail de longue haleine a donné lieu à la publication d'un ouvrage qui restitue les interventions et les discussions qui se sont déroulées durant le colloque. Cet ouvrage est publié aux éditions Néothèque à Strasbourg.

L'ouvrage est en vente à l'ORIV au prix de 19 euros.

Retour sur...

■ Rénovation Urbaine et mobilisation des habitants

L'ORIV mène depuis le dernier trimestre 2008, une démarche d'accompagnement auprès des équipes de rénovation urbaine de la Ville de Strasbourg au niveau des quartiers de Cronembourg, de HautePierre, de la Meinau et du Neuhof. Cette démarche a été initiée avec le projet de rénovation urbaine de HautePierre. La Ville a souhaité, dans le cadre des projets de rénovation urbaine, renforcer la « participation des habitants ». Les ressources et compétences acquises par l'ORIV dans ce domaine sont mises à profit. Il s'agit pour, l'observatoire, d'identifier le ressenti des habitants et de favoriser l'expression de leur parole, sans oublier celles des acteurs socioprofessionnels, concernant les transformations réalisées ou en cours, ainsi que sur les projets à venir. Ce travail a été ou sera présenté à l'occasion des Forums de la rénovation urbaine qui ont lieu dans chaque quartier. L'étape suivante doit permettre de poursuivre le travail de mobilisation des habitants autour d'enjeux collectifs, identifiés sur chaque territoire (gestion d'espaces extérieurs, gestion urbaine de proximité...).

■ Contrat urbain de Cohésion Sociale (CUCS) et accompagnement de l'évaluation

L'ORIV assure une démarche d'accompagnement dans le cadre de l'évaluation de nombreux CUCS (Communauté Urbaine de Strasbourg, Colmar, Cernay, Illzach et Communauté d'Agglomération de Mulhouse Sud Alsace). Cette participation permet notamment à l'ORIV de mieux appréhender la place et le rôle des associations, la prise en compte des questions de discriminations, la place des habitants, au sein des CUCS.

ZOOM DU MOIS

Le dernier né des dispositifs : le programme de réussite éducative

Le programme de réussite éducative (PRE) est issu du plan de Cohésion Sociale dite loi Borloo du 18 janvier 2005. Dès son élaboration au niveau local, il a suscité interrogations et débats. Les politiques publiques, longtemps attachées à la dimension collective, ont réintroduit via le PRE la notion du sujet et d'individu. Cette approche individuelle s'est inscrite, dans le même temps, dans une nouvelle manière de travailler.

Entre travail de réseau et travail partenarial, le PRE a dû réinterroger le positionnement de chacun, au niveau personnel, mais aussi institutionnel, dans un dispositif où l'intérêt majeur est la dimension pluridisciplinaire.

La 3ème rencontre nationale de la réussite éducative, le 23 janvier dernier, à Gennevilliers, a rappelé la dynamique qui entoure ce programme : nouvelles terminologies, nouveaux professionnels, nouveaux types de relations, nouveaux protocoles. Elle a également permis de poser ou de reposer un certain nombre d'enjeux : niveau des cofinancements, part du fonctionnement dans ces financements, niveau de participation de l'Education nationale, sortie des dispositifs, place et rôle des parents, travail dans les interstices du droit commun, choix des indicateurs dans l'évaluation des parcours et du programme lui-même.

L'articulation avec les autres dispositifs est une préoccupation récurrente notamment au regard des nouvelles mesures de l'Education nationale.

Le Contrat Local d'Accompagnement à la Scolarité, le Contrat Educatif Local, l'Ecole ouverte, sont autant de dispositifs qui sollicitent le même partenaire principal (l'Education nationale) sur des temps identiques (para et périscolaires) pour des publics comparables.

Le dispositif PRE devrait être reconduit en 2010, sans indication pour l'instant des moyens financiers qui lui seront consacrés ni des objectifs assignés.

Dominique Dubois, Directeur général de l'Acse, a également évoqué, lors de la 3ème rencontre nationale, la manière dont l'Acse comptait poursuivre le suivi et l'évaluation de ce dispositif : conduite d'études sur les bénéficiaires, évaluation scientifique de quelques parcours, nouvelle version du tableau de bord à l'issue de l'année scolaire 2008/2009, poursuite d'un travail avec l'ANARé (Association nationale des acteurs de la réussite éducative), l'IRDSU (Inter-Réseaux des professionnels du Développement Social urbain) et le local pour la mise en place d'un référentiel commun.

Pour en savoir plus : Voir au dos les chiffres des PRE en France et en Alsace

Les ambitions de l'école républicaine...

L'école républicaine repose sur le principe de l'instruction obligatoire et gratuite et promeut une approche égalitaire de l'ensemble des enfants. Elle repose sur une approche du savoir comme émancipateur et veut répondre à un double enjeu :

- Former des citoyen/nés grâce à l'élaboration d'une culture commune et le développement de la pensée critique ;
- Permettre à chacun de « s'élever selon ses mérites ».

« Les besoins de l'économie, les revendications des familles, les aspirations collectives et des volontés politiques successives ont conduit à l'approfondissement de ce projet et tenté de donner corps à cette exigence d'une école pour tous par le prolongement de la scolarité obligatoire à 16 ans en 1959 (réforme Berthoin), le collège unique en 1975 (réforme Haby), la création des bacs professionnels (1985), l'objectif de 80% d'une classe d'âge au niveau du baccalauréat (Savary puis Chevènement)... Le choix français de prolongation des études en réponse à la montée du chômage des jeunes participe à sa manière à cette scolarisation massive. Les effets sont réels quant à l'élévation de la qualification de l'ensemble de la population et, en particulier, de nombre de jeunes d'origine populaire. L'école réussit aussi quoiqu'on en dise ! (...) »¹. Pour autant des inégalités perdurent et nombre de données soulignent les disparités persistantes.

Ainsi si les missions de l'école républicaine étaient, à l'origine, de promouvoir l'obligation de l'instruction et de favoriser l'égalité d'accès à tous et toutes, d'autres objectifs lui ont été assignés depuis les années 90, à savoir ceux de favoriser la mixité sociale et l'égalité des chances.

Un enjeu démocratique et des ambitions à réaffirmer sans cesse

Les inégalités sociales : au cœur des inégalités scolaires

Il est aujourd'hui communément admis que les inégalités sociales sont « au cœur » des inégalités scolaires. Les deux sont intimement liées puisque les inégalités devant l'éducation et la formation sont une courroie de reproduction des inégalités sociales.

« [L'école] n'est plus perçue comme l'institution qui se contente d'enregistrer des inégalités sociales découlant des héritages socioculturels ; elle est davantage conçue comme partie prenante de la fabrication des inégalités sociales par ce qu'elle propose aux élèves, par ses modes de fonctionnement (...). Les inégalités se construisent progressivement au cours de cursus plus longs, par un processus continu, dilué de sélection et d'orientation successives, parfois anodines en apparence, mais qui marquent inexorablement le vécu et les destins scolaires »². Mais d'autres constats s'accumulent :

- L'accès des enfants de classes modestes aux filières de l'enseignement supérieur stagne et ils sont sous représentés dans les cursus de master, de doctorat, dans les grandes écoles.
- Des écarts se creusent entre filières, établissements, académies.
- De nombreux travaux ont mis en évidence la participation de l'école aux processus d'exclusion et d'échec : composition des classes, effet d'établissement, procédure d'orientation, poids des représentations, nature et mode d'apprentissage... De nombreux jeunes restent sur la touche et « décrochent » de l'institution scolaire.
- Les logiques d'évitement de certains établissements par les familles s'accompagnent d'une alternance entre scolarisation dans le public et dans le privé.
- Les phénomènes de ségrégation scolaires ont été mis à jour par différentes études et iraient en s'amplifiant. La ségrégation scolaire résulte, en partie, « de politiques et de stratégies des familles et des établissements. Elle a des effets importants sur les inégalités d'éducation. La notion de ségrégation scolaire renvoie à l'existence de différences, liées à la répartition des publics et des ressources, et de séparations entre contextes de scolarisation porteuses d'effet en terme d'inégalités et d'exclusions »³. Si « la ségrégation scolaire n'est pas le simple décalque de la ségrégation urbaine »⁴, il n'en reste pas moins qu'elle est « liée à la répartition sociale de l'habitat »⁵.

¹ Collectif, **L'école pour tous : quel avenir ?**, in *Ville-Ecole-Intégration*, n°127, décembre 2001, p. 5

² Marie Duru-Bellat, **Les inégalités sociales à l'école Genèse et mythes**, Paris, PUF, 2002, p. 4

³ Agnès Van Zanten Ségrégation scolaires et inégalités, in *Les cahiers du DSU*, pp. 6-7

⁴ idem

Elle a pour effet, le renforcement et la concentration des populations défavorisées dans certains établissements, voire dans certaines classes.

Des inégalités cumulatives...

Les inégalités sociales, scolaires et territoriales s'alimentent et peuvent avoir un caractère cumulatif. Bien que plusieurs études aient démontré qu'à classes socioprofessionnelles égales, les enfants de parents immigrés ont une réussite scolaire comparable à celle des enfants de parents non immigrés, il est souvent mis en exergue que les enfants immigrés, voire identifiés comme issus de l'immigration, sont sur-représentés au sein de certains dispositifs éducatifs. En fait plusieurs raisons expliquent ces répartitions et les difficultés scolaires rencontrées par ces jeunes :

■ Raisons territoriales : la forte concentration de la population étrangère ou d'origine étrangère dans les zones géographiques les plus modestes et souvent classés en Zone d'Education Populaire.

■ Raisons socioculturelles : les difficultés de certaines familles à assurer le suivi de leurs enfants reposent sur un problème de langue française ou d'illettrisme, ou également sur des malentendus et incompréhension entre familles et représentants de l'institution scolaires.

■ Raisons économiques : les familles étrangères ou issues de l'immigration sont surreprésentées parmi les catégories modestes, ce qui pénalise le parcours scolaire de leurs enfants. « Les enfants étrangers ou d'origine étrangère ne réussissent pas moins bien dans le système scolaire parce qu'ils sont étrangers ou issus de l'immigration mais parce qu'ils appartiennent plus souvent aux classes sociales les plus défavorisées ».

■ Poids des représentations et existence de discriminations, notamment dans les processus d'orientation. En effet, l'examen des parcours scolaires des jeunes dits « issus de l'immigration », en particulier maghrébine, laisse apparaître certains paradoxes : une orientation scolaire qui semble limitative et massivement tournée vers les filières techniques ; un sentiment d'injustice chez les jeunes quant aux décisions d'orientation scolaire, et une orientation qui se vit et se dit plus subie que choisie.

Des interactions complexes

Les angles d'approche de la réalité scolaire et les éléments d'explication sur la situation de l'école sont donc multiples et interagissent de façon complexe : environnement social, culturel, économique, politique des établissements, politique de développement des équipements scolaires, politiques urbaines, carte scolaire, phénomène de sectorisation, pratiques et stratégies résidentielles des familles, organisation interne de l'établissement, situation et pratiques pédagogiques, représentations des acteurs...

Cependant, l'enjeu démocratique de l'école est sans cesse réaffirmé par l'ensemble des acteurs de la communauté éducative et de la société. Différents dispositifs ont été créés et mis en œuvre pour faire face à ces différents constats et améliorer l'offre éducative, lutter contre l'échec et le décrochage scolaire, agir sur l'ensemble des temps de vie de l'enfant, scolaire et extra scolaire.

Une multiplication des dispositifs

Les problématiques éducatives, sociales et urbaines, sont ainsi fortement liées. Si les politiques urbaines et les politiques éducatives se développent parallèlement, elles interagissent entre elles, d'autant plus dans le contexte de décentralisation des politiques publiques et de territorialisation des politiques éducatives. La politique de la ville a été un des lieux où leur articulation a été le plus investie. Ainsi, de façon assez significative, les Zones d'Education prioritaire (ZEP), qui répondent à une logique de territorialisation des politiques éducatives, sont nées au même moment que la politique de la ville. « Créées en 1981, les ZEP visent à contribuer à corriger les inégalités sociales par le renforcement sélectif de l'action éducative dans les zones et les milieux sociaux où le taux d'échec est le plus élevé. La politique de la ville et celle de l'éducation prioritaire ont été articulées dès leur origine. »⁶

Les dispositifs se sont empilés au fur et à mesure de réformes successives.

Suite colonne ci-contre

Zoom du mois suite...

Peuvent être cités :

■ Du côté de l'éducation nationale : les zones d'éducation prioritaire (ZEP), le réseau ambition réussite, le réseau réussite scolaire (RRS), le réseau d'éducation prioritaire (REP), le réseau d'aide spécialisée aux élèves en difficultés (RASED), le programme personnalisé de réussite éducative (PPRE), et toute une série de nouvelles mesures prises à la rentrée 2008, telles que les heures de soutien scolaire ;

■ Du côté de la politique de la ville : le contrat éducatif local (CEL), le contrat local d'accompagnement à la scolarité (CLAS), les programmes de réussite éducative (PRE), sans omettre le dispositif de veille éducative et le projet éducatif local (PEL) qui obéissent à des logiques de mise en réseau.

Mais ces dispositifs partent-ils des mêmes constats et difficultés ? Poursuivent-ils les mêmes objectifs ? Quelles sont leurs préoccupations communes et leurs différences ?

Une préoccupation centrale : la réussite de tous...

De façon à la fois logique et paradoxale, « l'échec ou décrochage scolaire »¹ est devenu une préoccupation importante au moment où de plus en plus de jeunes poursuivent des études, où le niveau de qualification monte... C'est, en effet, une question sociale, éducative et politique.

■ Une préoccupation sociale, car le décrochage exprime généralement un malaise et un mal-être qui peut conduire à des comportements de rupture chez l'enfant ;

■ Une préoccupation scolaire qui interpelle l'institution car il s'avère souvent que l'école ne fait plus sens pour les élèves décrocheurs. En effet, si « ils peuvent avoir connu souvent une accumulation de difficultés scolaires précoces et un contexte social, familial, affectif perturbé »², ils peuvent aussi être des jeunes sans « difficultés particulières ».

■ Une préoccupation éducative et politique : si la scolarisation est obligatoire, il existe une corrélation forte entre « réussite scolaire (sortie avec un bon niveau de qualification) et chance d'une meilleure insertion sociale et professionnelle »³. L'enjeu est avant tout d'« éviter que l'accumulation prématurée de difficultés scolaires ne se transforme en destin scolaire et social »⁴.

Or les causes de l'échec ou du décrochage scolaire sont multi factorielles, et les réponses apportées se doivent d'être globales.

¹ Les notions « d'échec », de « réussite », de « décrochage », « d'élèves en difficulté » ont fait l'objet d'analyses et de travaux de recherche nombreux permettant de les appréhender plus finement.

² Collectif, Le décrochage scolaire : une fatalité ? in *Ville-Ecole-Intégration*, n°122, septembre 2000, p. 6-7

³ idem

⁴ idem

⁵ Isabelle Chenevez, Disparités sociales et territoriales : quelques repères, in *Les cahiers du DSU*, pp. 10-11

⁶ idem

ZOOM DU MOIS suite...

... Mais des points d'ancrage différents

Si les préoccupations et les objectifs poursuivis sont les mêmes (lutter contre l'échec scolaire et les inégalités sociales, favoriser l'égalité des chances) et si le partenariat est un des éléments importants, ces dispositifs peuvent relever de logiques différentes :

- Certains cibleront les enfants en tant qu'élève, le diagnostic sera lié au parcours scolaire de l'enfant. Ce sont notamment les dispositifs de l'éducation nationale, ou encore le CLAS.
- D'autres, notamment ceux relevant de la politique de la ville, auront une approche territorialisée et transversale de la question éducative, le public visé sont les « enfants » considérés dans leur globalité, le diagnostic s'attachera à prendre en compte l'ensemble des dimensions de la vie de l'enfant.

Jusqu'à la naissance du PRE (programme de réussite éducative) en 2005, les dispositifs de la politique de la ville s'attachaient à considérer la question éducative de manière collective. Le PRE privilégie, quant à lui, une approche centrée sur la notion d'individu et repose sur un suivi individualisé de chaque enfant bénéficiaire du programme.

Une nécessaire vigilance...

... devant la tendance à l'individualisation des politiques publiques

Les différentes mesures annoncées et prises dans le champ de l'éducation tendent à une individualisation des politiques publiques intervenant dans ce domaine. C'était une des principales critiques adressées au programme de réussite éducative.

Les dernières mesures, telles que l'assouplissement de la carte scolaire ou « l'accompagnement éducatif personnalisé hors temps scolaire », vont également dans ce sens.

D'une part, l'assouplissement de la carte scolaire promeut les choix et stratégies individuels des familles et peuvent aboutir à concentrer encore davantage les élèves en difficultés aux mêmes endroits. D'autre part, les différentes mesures décidées à la rentrée 2008 (à l'école primaire ou aux collèges) s'appuient sur le suivi individualisé de l'enfant hors temps scolaire par le biais d'un soutien scolaire supplémentaire et gratuit pour les enfants en difficultés.

Si l'objectif affiché est effectivement de favoriser l'égalité des chances, elles ne « doivent pas masquer l'essentiel : l'enseignement le plus efficace est celui qui est dispensé au sein de la classe »¹. La question sous jacente est alors de savoir si ces mesures permettent réellement de lutter et de prévenir les inégalités sociales et scolaires.

A noter : Compte-tenu des évolutions en cours, de l'importance et de la complexité du sujet, l'ORIV réalisera un dossier ressources sur les questions éducatives.

... en complément du Zoom :

Au **niveau national**, en 2008, le PRE c'est :

- 510 PRE et 35 IRE en 2008
- 644 communes concernées
- 1 190 équipes pluridisciplinaires de soutien
- 1263 quartiers en ZUS et/ou ZEP
- 130000 enfants en difficultés pris en charge

En **Alsace**, en 2008, le PRE c'est :

- 4 PRE : Haguenau-Bischwiller, Strasbourg, Mulhouse, Wittelsheim.
- 6 communes concernées
- 28 quartiers en ZUS/ZEP/REP
- 2030 enfants en difficultés pris en charge

Source : *Acsé : La mise en place du Programme de réussite éducative : Bilan de la mise en œuvre du PRE, juillet 2008*

Mouvement

Haut Conseil à l'Intégration

Suite à la démission de Blandine KRIEGEL, le gouvernement a désigné par décret, le 6 novembre 2008, **Patrick GAUBERT**, ancien Président de la LICRA, député européen, à la **présidence du Haut Conseil à l'Intégration (HCI)**.

Dans un communiqué, il a indiqué que « le HCI doit revenir à ses fondamentaux de suivi et de **mesure de la réalité et de l'évolution de l'intégration...** ».

La lettre de mission qui lui a été remise indique que le HCI devra définir « les connaissances nécessaires à une bonne compréhension des valeurs et symboles de la République » et plus particulièrement « étudier les conditions dans lesquelles l'hymne national peut être transmis ».

Un rapport est attendu en mars.

¹ Observatoire des inégalités, Soutien scolaire : les nouvelles mesures et leur impact, 28 septembre 2008 – téléchargeable sur : www.inegalites.fr